

290, rue Main, unité 300  
Shediac,  
Nouveau-Brunswick,  
Canada E4P 2E3



290 Main Street, unit 300  
Shediac,  
New Brunswick,  
Canada E4P 2E3

Cher résident(e) de la rue Tipperary,

Cette lettre a pour objectif de faire une mise à jour du projet de la rue Tipperary et fournir des clarifications pour le branchement de votre propriété au système d'égout pluvial (« storm sewer »).

### Mise à jour du projet

Les travaux d'asphaltage sur la rue Paturel et la rue Tipperary sont presque terminés et les travaux d'accotement (« shouldering ») suivront prochainement, ainsi que la restauration des surfaces sur vos terrains. Ces travaux devraient être terminés d'ici la fin juillet. Toutefois, lors des travaux d'excavation, un système existant de drainage situé à l'intersection des rues Tipperary et Paturel a été identifié comme étant en très mauvais état. Puisque l'asphalte est complètement enlevé dans cette section (surface temporaire a été placée), il a été décidé de remplacer le tuyau. Les travaux pour cette section sont prévus pour la semaine du 6 août, si la température le permet. Les travaux devraient être terminés à l'intérieur d'une période de 2 semaines. Encore une fois, nous nous excusons des incon vénients que les travaux vous occasionnent, et nous vous remercions sincèrement de votre patience. Si vous avez des questions sur le déroulement des travaux, nous vous prions de contacter l'inspecteur sur le chantier, ou bien nous contacter à la municipalité.

### Branchement au système d'égout pluvial (pour faire suite à la lettre qui vous a été envoyée au début mai)

Un nouveau système d'égout pluvial a été installé sur la rue Tipperary. Ce système permet aux propriétés d'avoir un système d'égout pluvial de gravité, éliminant ainsi la dépendance d'une pompe à puisard (sump pump) comme système principal.

Il y a des résidences qui n'ont jamais eu recours à une pompe à puisard. Les principales raisons sont que la fondation est suffisamment élevée pour permettre un drainage vers le fossé, ou bien la résidence n'a pas de sous-sol. Pour ces résidences, il n'est pas nécessaire de se brancher au nouveau système.

Pour ceux qui désirent éliminer leur dépendance à leur pompe à puisard, il y a un formulaire qui doit être rempli, ainsi qu'un frais de branchement de 1 000,00 \$ (incluant TVH). Ce formulaire est disponible à l'hôtel de ville. La municipalité installera ensuite un service jusqu'à votre ligne de propriété.

Dans la majorité des cas, les couts d'installation du service sont plus élevés que 1 000,00 \$. La municipalité va donc subventionner les couts supplémentaires. Ce programme est seulement disponible jusqu'à 2017. Après cette date, si vous désirez vous brancher au système, vous devrez le faire à vos propres frais.

**Le service offert par la municipalité est seulement du tuyau principal jusqu'à votre ligne de propriété. Une fois le service installé jusqu'à votre ligne de propriété, vous êtes responsable de l'installation du tuyau jusqu'à votre résidence.**

Si vous avez des questions au sujet des travaux sur la rue Tipperary, ou bien sur le système d'égout pluvial, et la meilleure solution pour votre résidence, nous vous prions de nous contacter.

Margot Allain Belanger, ing.  
Directrice des opérations municipales  
506 532-7000 poste 235 [margot.belanger@shediac.org](mailto:margot.belanger@shediac.org)

tél./tel.: (506) 532-7000  
télééc./fax: (506) 532-6156  
[info@shediac.org](mailto:info@shediac.org)